

# Déclaration Liminaire

## DU 2<sup>e</sup> CONSEIL DE PROMOTION DES CONTRÔLEURS STAGIAIRES



Ce conseil de promo s'ouvre dans un contexte de casse de la DGFIP sans précédent, de ses missions et de son maillage territorial pudiquement appelé « déconcentration de proximité », à cela s'ajoute le projet de loi de réforme de la Fonction publique véritable outil de casse du statut.

Les premiers éléments « lâchés » par les DDFiP sous la pression des collègues -anxieux pour leur avenir- confirment nos craintes : suppressions de la quasi-totalité des trésoreries, mise en agence pour les collectivités les plus grosses avec détachement d'office des agents en postes, fusions massives des SIP et des SIE, 1 SPF par département, transfert du plan cadastrale à IGN, ... la majorité des résidences administratives vont être fermées.

A cela s'ajoute les projets de mise en d'agence du recouvrement fiscal et social et du contrôle des entreprises et le développement de «relation de confiance» qui remet en cause la notion même de contrôle fiscal.

Le nombre d'emplois supprimés donne le vertige, il est à la hauteur de la casse entre 18000 et 25000 postes détruits... et la remise en cause de l'affectation la plus fine possible dès le niveau national prend tout son sens.

Le dépeçage de notre administration centrale à réseau déconcentré est en marche et aucun service ne sera épargné.

En cas de restructurations ou de transferts de mission, les agents seront contraints à une mobilité géographique et/ou fonctionnelle forcée, y compris en dehors de la Fonction publique pour certains.

C'est la mobilité « non-choisie », jusqu'à de possibles mises à disposition auprès d'entreprises privées en cas de restructurations (projet de loi de transformation de la Fonction Publique). En cas d'externalisation, ce sera le détachement d'office !

La DGFIP a d'ailleurs pris les devants en la matière en réformant la scolarité des inspecteurs, scolarité à l'image de celle dispensée dans les IRA.

La réunion du 20 mars dernier avec le secrétaire d'État Olivier Dussop n'a apporté aucune information réellement nouvelle en termes de « géographie revisitée », et encore moins en ce qui concerne l'emploi à la DGFIP. On nous joue de la flûte !

Le ministre de l'action et des comptes publics Gérard Darmanin, sera-t-il plus loquace pour exposer le plan de destruction de la DGFIP lors de la réunion de ce jour?

C'est pourquoi l'intersyndicale CGT, Solidaire, FO et CFDT appelle les agents à se mettre massivement en grève ce jeudi 28 mars et à participer à la manifestation nationale à Paris pour exiger :

- L'arrêt des suppressions d'emplois
- L'abandon de tous les projets en cours : géographie revisitée du directeur général, expérimentations d'agences comptables, concentration des SIP, SIE et SPF, transfert de la mission cadastrale à l'IGN, agence unique de recouvrement des recettes fiscales et sociales...
- L'ouverture de véritables discussions sur le devenir des missions, des implantations territoriales

et le maintien des garanties individuelles et collectives dans le cadre des CAP sur la base de règles de gestion transparentes et négociées au niveau national.

- La mise en place d'un plan ambitieux de recrutement de personnels titulaires à la hauteur des besoins.
- Une opération massive de re-pyramidage des emplois par une amélioration des volumes de promotions de grade au sein de chaque catégorie et un large plan de promotions de C en B et de B en A.
- L'augmentation de la valeur du point d'indice.
- La revalorisation immédiate des régimes indemnitaires de 200 euros brut par mois, via l'IMT et leur intégration dans le traitement ! Pour l'attribution à toutes et tous de la prime exceptionnelle de 200 euros.

Les Contrôleurs Stagiaires de l'ENFiP de Lyon réunis en HMI avec leurs représentants syndicaux ont rédigé une pétition qui réclame comme les agents titulaires de la DGFIP l'arrêt des suppressions d'emplois, des restructurations et de la casse du statut.

Pour l'instant elle a été signée par 197 stagiaires.

Sur la scolarité actuelle et en rapport avec l'actualité à la DGFIP, comment ne pas dénoncer le nombre de stagiaires par groupe allant jusqu'à 28 sur Noisy !

La preuve initialement au nombre de 20, il ne reste en partie carrière que 18 groupe.

Pour la CGT il n'est pas concevable que les stagiaires fassent les frais d'une politique de recrutement à minima de chargés d'enseignement.

Il n'y a qu'à voir le peu d'apports dans le vivier lors de la CAPN de pré-sélection des chargés d'enseignement. Et d'ailleurs si cette année les CS sont si nombreux par groupe et en particulier depuis janvier c'est bien parce que les chargés d'enseignement de Noisiel en grande souffrance sont aidés par ceux de Noisy qui du coup sont beaucoup moins disponibles pour les contrôleurs stagiaires.

Dès à présent la CGT s'interroge sur les moyens alloués à l'ENFiP pour la rentrée prochaine au vu des promotions à venir. Les stagiaires de la promo 2019-2020 seront-ils 35 par groupe ?

## **SUR LA SCOLARITÉ EN COURS :**

### • évaluation à froid / à chaud

Une fois de plus, comment ne pas dénoncer le manque de transparence sur les évaluations à chaud et à froid.

Des statistiques, encore et toujours, mais aucun commentaire littéral.

Un taux de satisfaction qui regroupe les notions de passable, d'assez-bien, de bien et de très bien.

Pour la CGT considérer qu'un stagiaire qui évalue sa

formation avec passable voir assez bien, n'est pas satisfaisant.

On peut lire que 72 %, 80 % et 56 % des stagiaires respectivement en FiPar, FiPro et GP souhaitent un renforcement de la partie dominante, alors qu'au nom des coupes budgétaires, vous décidez de réduire cette dernière à une simple formation métier de quelques semaines.

Il ne s'agit pas de réduire la carrière mais bien de renforcer la dominante. Il est primordial de réduire en temps la carrière et d'allonger la dominante en basculant des séances de carrière sur la dominante et ainsi permettre aux stagiaires d'assimiler les cours et ne pas avoir l'impression d'être gavés !

De plus les séances de 3h00 « non séquables » ne permettent pas une adaptation optimale.

Pour la CGT des modules de 4h séquables permettraient une véritable adaptation aux besoins des stagiaires.

A l'inverse certaines séances en amphi ont laissé un goût amer aux stagiaires (développement durable), ce sont des heures qui auraient pu être mis à profit pour des séances de reformulation bien plus profitables. Autant dire que ces séances auraient été appréciées puisque une fois de plus des stagiaires ce sont vu refuser l'accès aux séances de soutien par manque de moyens.

Et que dire des bases école ou plutôt des « non bases écoles » en particulier en dominante Fiscalité professionnelle et personnelle.

En effet il semble que les stagiaires de la filière GP soient plus satisfaits que ceux affectés en dominantes fiscalités.

Les chiffres de ce bilan à froid sont sensiblement les mêmes que les années précédentes. Il est dommage que vous n'en teniez pas compte.

Ce bilan est un simple affichage de votre part et n'a pas permis une véritable amélioration de la formation professionnelle initiale

Enfin, sur la forme des documents, nous nous interrogeons sur le découpage du taux de satisfaction et sur l'interprétation des questions qui sont orientées. En effet « assez bien » ne veut pas dire « bon ». On ne peut pas se satisfaire d'un « assez bien » quand on est une administration d'excellence

Pour la CGT, la formation initiale des Contrôleurs Stagiaires doit être une véritable formation missions et non une simple formation métier, en y incluant des stages en alternances pour leur permettre de découvrir l'ensemble des métiers en lien avec leur dominante.

## RÉPARTITION DOMINANTE :

Une fois de plus, la GP est le parent pauvre de cette formation, ou tout au moins la formation carrière n'incite pas les stagiaires à demander la GP en priorité. Résultats des stagiaires obtenant leur 3ème choix uniquement en GP, donc des stagiaires affectés par défaut sur une dominante non souhaitée.

Il est à noter que 40 % des stagiaires ayant demandé fiscalité pro n'ont pas obtenus satisfaction et d'après les chiffres donnés, 10 % sont affectés d'office en GP leur 3ème vœux.

Sur quelles données vous basez-vous pour déterminer les quotas de répartition dans les dominantes ?

Pour la CGT, il est inconcevable que depuis plusieurs années des stagiaires se retrouvent affectés par défaut en GP sans que cela ne remette en question le contenu de cette matière, ni même ne semble interroger la direction de l'ENFiP.

## LES ÉVALUATIONS DES ACQUIS :

### ☛ oral collectif,

Le ressenti des stagiaires est amer, si le but de cet exercice est d'après l'administration de juger les capacités des stagiaires à travailler collectivement, pourquoi un réel ressenti d'avoir été jugé sur le fond bien plus que sur la forme.

D'autant plus que les sujets proposés sont très disparates dans leurs intérêts et dans leurs difficultés de traitement.

Au final cette épreuve génère un stress supplémentaire mal vécu par les stagiaires.

### ☛ EA2 :

Des résultats inquiétants pour un grand nombre de stagiaires, 63 d'entre eux n'ont pas eu la moyenne.

Doit-on s'interroger sur le lien qu'il pourrait y avoir avec la distribution tardive d'une partie du sujet (Annexes en mandats sur l'ENFiP de Noisy le grand) le jour de l'évaluation.

Pour la CGT, une fois de plus cette évaluation est bien mal positionnée dans le calendrier de la scolarité.

Rappelons que ce ne sont pas les TTA pour accéder à SIRHIUS qui ont facilité la vie des stagiaires au vu des trop nombreux dysfonctionnements de cette application.

Sans parler du positionnement dans le calendrier de ces TTA.

N'aurait-il pas été judicieux de les positionner après l'EA2 et après la fermeture de SIRHIUS aux titulaires ?

### ☛ EA3 :

Exceptionnel ! Positionner les cours d'application après cette épreuve sur un sujet aussi simple que les plus-values n'a aucun sens.

C'est sans parler en GP de l'épreuve de comptabilité générale

ou l'ENFiP n'a pas jugé utile de fournir aux stagiaires le numéro de compte PAS alors qu'il était demandé dans l'exercice.

Finissons avec l'évaluation des acquis. Evaluer les connaissances seules n'a pas de sens. Il est temps d'évaluer les savoirs faire, les compétences des stagiaires, la capacité à travailler en équipe et à se projeter en poste.

La note chiffrée est culpabilisante, elle met en concurrence les stagiaires et les soumet au stress. Il n'y a pas de réel soutien suite aux incompréhensions détectées, les cours s'enchaînant à une vitesse insoutenable.

Pour la CGT, il est inadmissible que le programme de révision s'arrête le vendredi précédent l'évaluation. La semaine qui précède cette évaluation devrait être intégralement consacrée aux séances de reformulation, ce qui éviterait les loupés de la dernière évaluation..

Au delà de la scolarité, les nombreux dysfonctionnements sont à déplorer :

- ▶ des stagiaires appelés le premier jour de leurs vacances de février pour leur signifier que leur dossier de mutation était incomplet ! En termes de stress on ne pouvait pas mieux faire !
- ▶ Quel intérêt d'avoir des cours de comptabilité à 100 personnes en amphi, qui plus est sans chauffage !  
C'est sans parler des séances découverte Hélios dans des salles de jumelage, ou autant le dire la partie pratique est tombée à l'eau !
- ▶ Contrôle interne sur les remboursements domicile travail, alors qu'il s'agit de stagiaires étant dans l'attente de leur premier remboursement domicile-travail !
- ▶ Sur Lyon, de nombreux soucis sur les hébergements en particulier sur la cordée qui connaît régulièrement des pannes de chauffage et eau chaude sans parler des accès restreints aux salles de convivialité.
- ▶ Sur la Pradelle à Clermont, de nombreuses dégradations de véhicules, des vols sont à déplorer.

**Pour la CGT, une fois de plus ce Conseil de Promotion est une chambre d'enregistrement.**

**Depuis 2012, la CGT porte les mêmes revendications, il est fort dommage une fois de plus que vous nous entendiez mais ne nous écoutiez pas.**

Les élus CGT au conseil de Promotion

Camille SITTER

Marion ZIMBLER

Edith GUENAULT

Stéphane POIVRE